



VINCENT BOLLORE PROCHAINEMENT NOMME AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE RADIO FRANCE ?

Nous apprenons que la direction de la diversification vient de passer un contrat avec la société de production télévision « C Events » pour la diffusion du 23 avril au 20 mai depuis le studio 221 de France Info d'une émission télé en direct consacrée à la Transat AG2R sur la chaîne Infosport du groupe Canal + propriété de Vincent BOLLORE.

Cette émission, prise en charge par les techniciens audio et vidéo de Radio France, sera diffusée via le « SERTE ».

COMMENT EST-CE POSSIBLE !!!

Ce fait inacceptable met en lumière les dérives de la politique de Mathieu Gallet et le rôle de la « direction de la diversification » que la CGT a toujours dénoncé. Cette politique préempte les lieux radiophoniques pour des « clients privés », au détriment de la production radio.

A l'heure où le gouvernement réfléchit à un projet de réforme de l'audiovisuel public qui risque de fragiliser Radio France, la direction se permet de franchir une frontière déontologique et sociale en fournissant des émissions télé clefs en main à un groupe privé concurrent de la télévision publique, propriété d'un homme dont on connaît l'absence de principes.

Cette prestation qui s'apparente à une opération de dumping social et économique pose également la question des futurs lieux de production à Radio France dans le contexte du chantier de réhabilitation : moins de studios dévolus à la Radio pour plus de studios télé dans un but de location ???

**Le service public ça a un coût mais ça n'a pas de prix !
Le service public doit respecter une éthique
et ses missions !**

Paris, le 6 Avril 2018